



Grenoble, le 3 août 2010

MICHEL DESTOT
MAIRE DE GRENOBLE
DÉPUTÉ DE L'ISÈRE

A l'attention des habitants de Grenoble

Madame, Monsieur,

Depuis quelques semaines, avec les événements survenus dans le quartier de la Villeneuve et auparavant au centre-ville de Grenoble, notre ville traverse des moments difficiles. Comme vous sans doute, sans minimiser les faits, je ne reconnais pas Grenoble dans la présentation qui en a été faite par les médias qui ont stigmatisé notre ville, ses quartiers et ses habitants.

Ces événements n'ont fait que renforcer ma conviction selon laquelle le maintien de la sécurité des biens et des personnes garantit, à Grenoble comme ailleurs, dans tous les quartiers, l'efficacité de l'intervention publique dans les autres domaines.

Inquiet de la diminution rapide et continue de l'effectif de policiers nationaux à Grenoble - passé de 720 à 600 agents depuis 2002 - **je suis intervenu auprès du Gouvernement, et notamment à sept reprises depuis mai 2007 et l'élection de Nicolas Sarkozy à la tête de l'Etat, pour demander des policiers en plus pour Grenoble.**

C'est face à l'absence de réponse, que j'ai demandé le 13 juillet à l'Etat, avant les graves incidents de ces dernières semaines, l'organisation d'un "Grenelle de la sécurité" pour que les maires de droite comme de gauche soient entendus. Nous sommes en effet tous confrontés aux mêmes manques de moyens face aux incivilités du quotidien (bruit, circulation de scooters), à la délinquance (drogue, vol avec violence) et au grand banditisme.

Vous le savez, et j'ai eu l'occasion de l'exprimer à diverses reprises, je ne partage pas les valeurs de Nicolas Sarkozy, mais j'ai naturellement assumé ma responsabilité d' élu républicain en accueillant le Chef de l'Etat, dans notre ville, le 30 juillet dernier, avec André VALLINI, Président du Conseil général, et des élus de l'Isère, toutes tendances politiques confondues.

A cette occasion, j'ai fermement plaidé une nouvelle fois pour un renforcement des moyens humains et matériels pour les services de police nationale, tant il y a urgence à recréer une relation de confiance et de proximité, dans la durée, entre la population et les fonctionnaires de police. Bien que trop tardivement et sous la pression des événements, **ce message a enfin été entendu par le Gouvernement et le Chef de l'Etat**, qui a lui-même annoncé vendredi dernier l'affectation de 38 agents supplémentaires de la Police nationale sur la circonscription de Grenoble d'ici septembre, soulignant ainsi que nos demandes répétées étaient pleinement justifiées.

J'ai par ailleurs condamné immédiatement et sans ambiguïté les propos du Chef de l'Etat, qui a procédé dans son discours de vendredi dernier à des amalgames dangereux et inacceptables entre délinquance et immigration : **je m'oppose fermement et personnellement à cette idée, contraire à la Constitution française, selon laquelle il y aurait désormais dans notre pays plusieurs catégories de citoyens français.**

Face à une situation sensible, notre équipe municipale continue d'assumer toutes ses responsabilités en matière de sécurité et de prévention dans le cadre des compétences qui lui sont données par la loi, et qui confèrent aux communes la responsabilité de la prévention, et à l'Etat la fonction régalienne d'assurer la sécurité publique de nos concitoyens.

Nous le faisons à Grenoble dans une logique de prévention ou de dissuasion, et aussi d'accompagnement et de prise en compte des Grenoblois qui aspirent légitimement à voir leur cadre de vie et leur tranquillité être respectés. Notre première priorité est donc bien de renforcer la présence humaine sur l'ensemble du territoire communal.

Aussi, pour répondre aux demandes des Grenoblois dans le contexte de baisse des effectifs de la Police Nationale, nous avons décidé de **renforcer encore les effectifs de la Police Municipale, en augmentation constante depuis 1995 à Grenoble (+41%), ainsi que la présence de la Police municipale en soirée** avec la mise en place d'une équipe de soirée dès septembre prochain.

Ces mesures s'accompagnent d'un **dispositif de médiation et de prévention, en particulier auprès des jeunes**, mené sur le centre-ville par La Mutuelle Des Etudiants (LMDE) et sur d'autres secteurs par des médiateurs de nuit et par des éducateurs de rue (21 sur Grenoble) en lien avec le Conseil général de l'Isère, auquel j'ai demandé de renforcer son intervention à nos côtés.

Enfin, sans considérer qu'elle peut résoudre tous les problèmes de sécurité, mais parce que c'est un outil parmi d'autres, nous avons décidé la mise en place de **vidéosurveillance dans certains secteurs de la ville** (Jardin de Ville, le Square Lafleur et le Village Olympique), en complément des caméras présentes sur le réseau de transports en commun depuis 10 ans.

Compte tenu du contexte, il me semblait important de vous faire part des mesures mises en œuvre, dans la durée, par notre équipe municipale en matière de prévention et de sécurité publique. Elles s'appuient sur les politiques que nous menons, sur tous les quartiers, en direction de tous les Grenoblois, en matière de solidarité, d'éducation et de jeunesse, de soutien à l'emploi et d'aménagements urbains : "Parler Bambin" dans les crèches, soutien scolaire et activités après l'école, santé scolaire pour tous, fonds de soutien aux initiatives des jeunes, soutien à l'activité économique créatrice d'emplois, maintien à domicile des plus âgés, renforcement de notre réseau de transports en commun, construction de logements pour tous et meilleure répartition des logements sociaux dans notre agglomération, **c'est ce "vivre et agir ensemble" qui se construit jour après jour à Grenoble.**

Les récents événements et la présentation médiatique qui en a été faite ont blessé notre ville et nous ont tous choqués, mais je ne doute pas de notre capacité collective à rebondir positivement en nous appuyant sur les atouts formidables de Grenoble, qui a toujours su puiser sa richesse dans son ouverture au monde et dans les valeurs de tolérance et de solidarité qui marquent profondément son identité.

Restant à votre disposition, et vous assurant de ma détermination à assurer la qualité de notre cadre de vie collectif, je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de mes sentiments dévoués



Michel DESTOT